

Un jour de travail... Pour faire son plein ou pour acheter son pain? Inadmissible!



- RDV le 24 mars à 10h Place St-Paul 4000, Liège -

Nous exigeons

La liberté de négocier des augmentations salariales,

et donc une modification de la Loi de 1996 ;

Un salaire minimum à 14€/h ;

Le retour du carburant dans l'index des salaires et des allocations sociales ;

Un comité de contrôle des prix de l'énergie ;

La réappropriation de moyens énergétiques autonomes ;

Une réduction définitive de la TVA à 6 % pour l'électricité et le gaz naturel ;

L'application du tarif social élargi à durée indéterminée, en accordant une plus

grande attention aux personnes appartenant aux tranches de

revenus les plus basses qui n'ont pas encore ouvert leur droit au tarif social.

- RDV le 24 mars à 10h Place St-Paul 4000, Liège-

fgtb-liege.be

fgtb.liege

𝖅 fgtbliege